

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 3 mars 2026

**N° VA\_DEL2026\_26**

**Objet : Budget primitif 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Mariam DEDEKEN, Charlene MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la réunion du 15 janvier 2026 a permis de dégager les grandes lignes du projet de budget primitif 2026 proposé ce jour.

L'ensemble des documents nécessaires à l'examen du budget primitif 2026 (maquette budgétaire, rapport de présentation et annexes) a été transmis aux membres du Conseil municipal en date du 18 février 2026, conformément aux dispositions en vigueur.

Le budget primitif 2026 a été établi selon les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57. Les dépenses et les recettes, en fonctionnement et en investissement, sont équilibrées et détaillées dans la maquette budgétaire et le rapport de présentation annexés à la présente délibération.

Le budget s'établit comme suit :

Section de fonctionnement équilibrée à 111 252 534 €

Section d'investissement équilibrée à 30 158 631 €

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil municipal de déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Monsieur le Maire informera les membres du Conseil municipal de ces mouvements lors de la plus proche séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2311-1 et suivants,

Vu le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération VA\_DEL2022\_200 du 15 décembre 2022,

**Après avis de la Commission Plénière du jeudi 12 février 2026, Il est proposé aux membres du conseil :**

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les mouvements de crédits, tant en fonctionnement qu'en investissement, de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des dépenses de personnel.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à la majorité des présents et des représentés cette proposition, Catherine BOUTTÉ, Antoine MARSZALEK ayant voté contre, Christian CARNOIS, Vincent BALEDENT, Graziella MOENECLAHEY n'ayant pas pris part au vote, Victor BURETTE, Farid OUKAID, Didier MANIER, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Innocent ZONGO, Florence BARISEAU, Vincent LOISEAU, Hélène HARDY s'étant abstenus.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,  
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 9 mars 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20260303-218114-DE-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 5 mars 2026



Conseil municipal du mardi 3 mars 2026

## **Budget primitif 2026**

Rapport de présentation



Introduction .....	- 1 -
A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2026 .....	- 4 -
B. Les recettes de fonctionnement par chapitre .....	- 4 -
1 Chapitre 73 – Impôts et taxes : 76,9 M€ (- 0,3%).....	- 4 -
A. Fiscalité directe locale : 47,5 M€.....	- 4 -
B. Autres recettes fiscales : 25,2 M€.....	- 6 -
1. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 27,4 M€ (- 0,1%).....	- 7 -
2. Les autres recettes de fonctionnement : 6,6 M€.....	- 10 -
3. Total des recettes réelles de fonctionnement .....	- 11 -
C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement aux BP 2025 et 2026.....	- 11 -
D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre .....	- 12 -
1 – Les charges à caractère général : 22,7 M€ (+ 0,06%).....	- 12 -
2. Les charges de personnel : 68,16M€ (+ 2,5 %).....	- 14 -
3. Les autres charges de gestion courante : 13 M€ (+3,1%) .....	- 15 -
4. Les autres dépenses de fonctionnement : 2,17 M€ (+ 13 %).....	- 17 -
C. Synthèse de la section de fonctionnement.....	- 18 -
D. L'autofinancement .....	- 18 -
II. La section d'investissement .....	- 19 -
A. Les recettes propres.....	- 19 -
1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).....	- 19 -
2. Subventions .....	- 20 -
3. Les cessions.....	- 20 -
B. Les remboursements d'emprunts.....	- 20 -
C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses .....	- 20 -
D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement.....	- 21 -
E. Les dépenses d'équipement .....	- 21 -
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement.....	- 22 -
G. La dette.....	- 22 -
ANNEXES.....	- 24 -
DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2026.....	- 24 -
1- Récapitulatif des dépenses d'équipement (hors travaux) .....	- 24 -
2- Récapitulatif des travaux par domaine .....	- 25 -
3- Détail des travaux par domaine.....	- 26 -

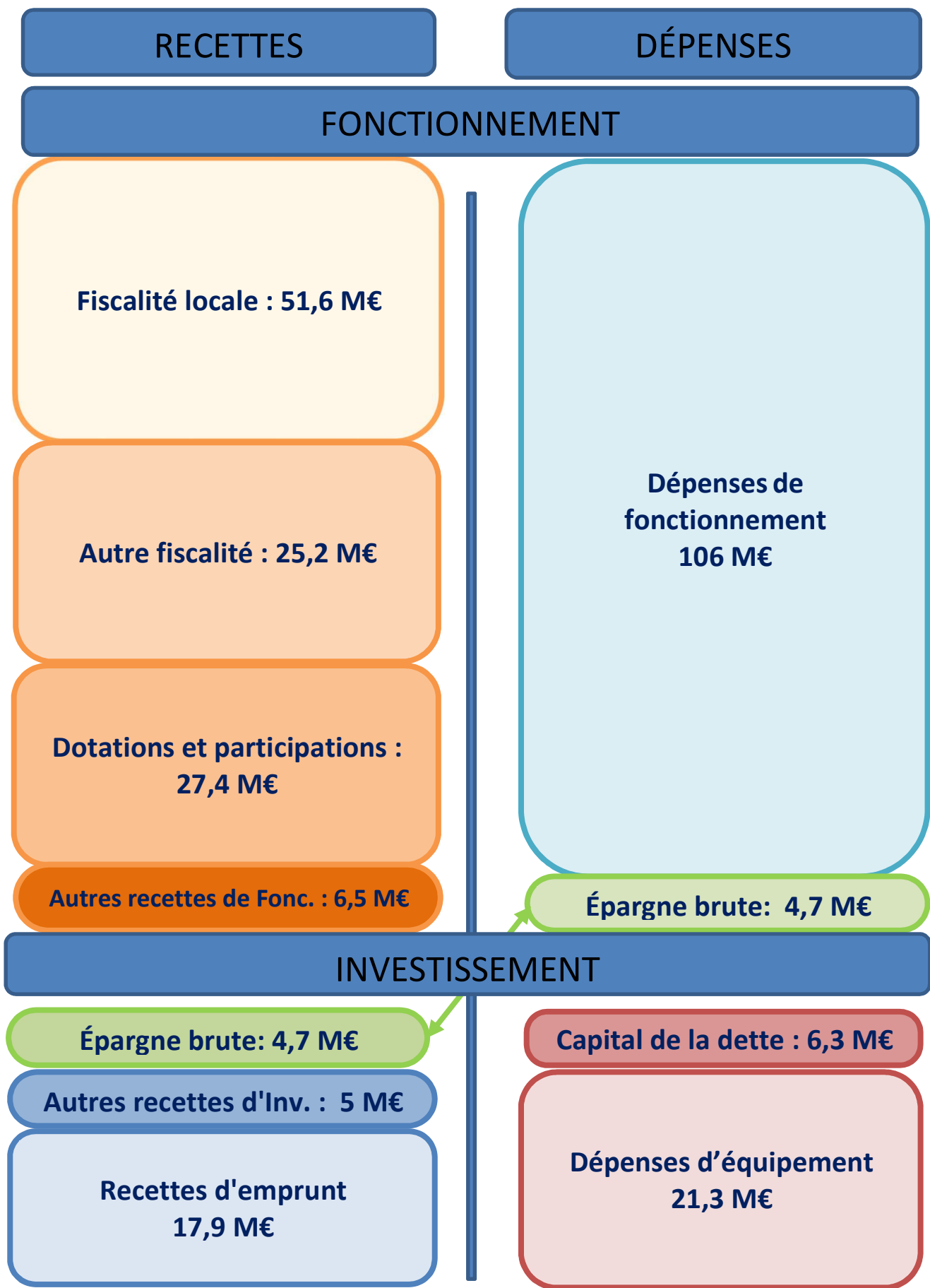
## Introduction

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 15 janvier dernier. Il a permis de présenter les grandes lignes du cadre dans lequel s'inscrivent les prévisions de recettes et de dépenses de la Ville pour l'exercice 2026.

Dans un contexte international marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques persistantes, conjuguées à un environnement national particulièrement complexe, les collectivités territoriales font face à des contraintes budgétaires croissantes. La loi de finances spéciale a renforcé ces incertitudes et rendu la construction du budget primitif particulièrement délicate, dans un contexte où les recettes demeurent difficiles à anticiper. L'élaboration budgétaire s'apparente ainsi à un exercice d'équilibre exigeant, tant pour l'évaluation des dépenses que pour celle des recettes, les marges de manœuvre étant très limitées.

La Ville poursuit néanmoins ses engagements avec une gestion financière rigoureuse, prudente et responsable, conciliant maîtrise des équilibres budgétaires et amélioration continue du service public

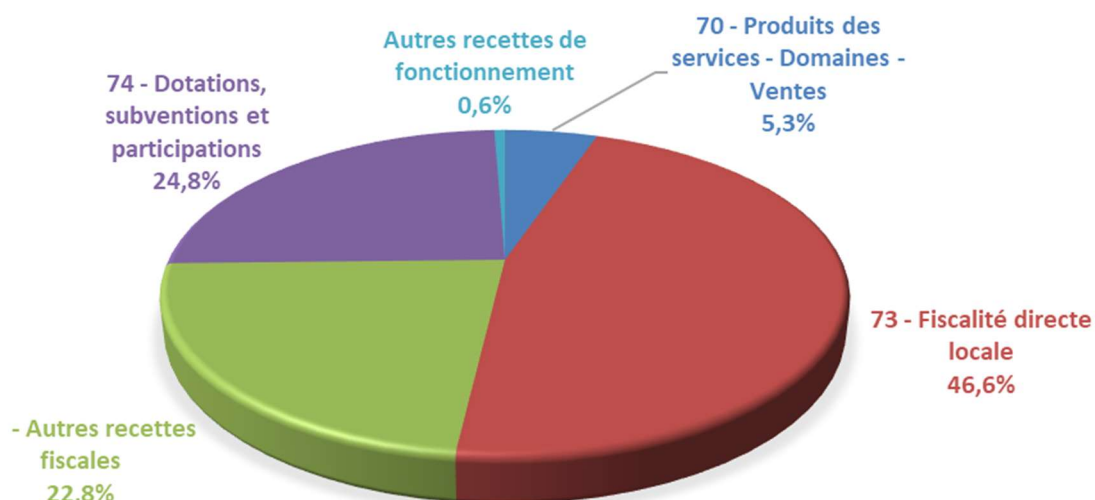
Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles



1. La section de fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>BP 2025</b>	<b>BP 2026</b>	<b>Évolution</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 745 000,00	22 758 000,00	0,06%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	66 486 000,00	68 165 730,00	2,53%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	800 000,00	800 000,00	0,00%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 605 892,00	13 024 823,00	3,32%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>102 636 892</b>	<b>104 748 553</b>	<b>2,06%</b>
66 CHARGES FINANCIERES	1 000 000	1 250 000	25,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 000	55 500	0,91%
68 DOTATION AUX PROVISIONS	70 000	70 000	0,00%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>103 761 892</b>	<b>106 124 053</b>	<b>2,28%</b>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 442 396	2 328 481	-47,59%
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	2 750 000	2 800 000	1,82%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>7 192 396</b>	<b>5 128 481</b>	<b>-28,70%</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>110 954 288</b>	<b>111 252 534</b>	<b>0,27%</b>
<b>RECETTES</b>			
	<b>BP 2025</b>	<b>BP 2026</b>	<b>Évolution</b>
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	120 500	120 500	0,00%
70 PRODUITS DES SERVICES - DOMAINE - VENTES	5 698 380,00	5 882 019,00	3,22%
73 IMPOTS ET TAXES	25 268 338	25 231 952	-0,14%
731 FISCALITE LOCALE	51 799 887	51 629 652	-0,33%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	27 466 853,00	27 436 642,00	-0,11%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	408 830,00	469 969,00	14,95%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>110 762 788</b>	<b>110 770 734</b>	<b>0,01%</b>
76 PRODUITS FINANCIERS	1 500	1 800	20,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 000	80 000	0,00%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>110 844 288</b>	<b>110 852 534</b>	<b>0,01%</b>
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	110 000	400 000	263,64%
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>110 000</b>	<b>400 000</b>	<b>263,64%</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>110 954 288</b>	<b>111 252 534</b>	<b>0,27%</b>

## A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2026



## B. Les recettes de fonctionnement par chapitre

### 1 Chapitre 73 – Impôts et taxes : 76,9 M€ (- 0,3%)

Détail du chapitre 73 :

	<b>Impôts et taxes</b>	<b>BP 2025</b>	<b>BP 2026</b>	<b>Evolut°</b>
73111	Contributions directes	47 809 K€	47 485 K€	-0,7%
732 (AC/DSC)	Attributions communautaires	24 517 K€	24 517 K€	0,0%
7351	Taxe sur l'électricité	950 K€	950 K€	0,0%
7381	Taxe additionnelle sur les droits de mutation	2 300 K€	2 500 K€	+8,7%
7368	Taxe sur la publicité	630 K€	600 K€	-4,8%
73223	FPIC	749 K€	713 K€	-4,9%
	Autres taxes	112 K€	112 K€	0,0%
	<b>TOTAL</b>	<b>77 068 K€</b>	<b>76 877 K€</b>	<b>-0,2%</b>

#### A. Fiscalité directe locale : 47,5 M€

Les recettes prévisionnelles de fiscalité directe locale sont en baisse de 0,2%, par rapport au BP 2026. Cette légère baisse provient uniquement de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS). En effet,

les bases de THRS de 2025 ont été surestimées par les services fiscaux, suite à la mise en place du nouveau service de déclaration en ligne « GMBI ».

Ainsi, la différence, entre les recettes prévisionnelles et les recettes encaissées en 2025, est de plus de 500 K€. Cette surestimation se répercute, a fortiori, sur les recettes liées à la majoration de THRS (baisse de plus de 170 K€ par rapport au BP 2025).

Les éléments suivants ont ainsi été pris en compte pour déterminer les recettes de la fiscalité locale :

- Les bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires 2025 ont été moindres que prévues notamment du fait du recentrage des bases, prévu à l'article 110 de loi du 14 février 2025 de finances pour 2025. Ainsi, le périmètre de la THRS est désormais limité aux seules résidences secondaires et non plus à l'ensemble des « locaux meublés non affectés à l'habitation principale ». La différence entre les recettes prévisionnelles et les recettes encaissées en 2025 était de 528 K€. Cette baisse a été compensée par la mise en place d'une nouvelle allocation compensatrice, à hauteur de 427 K€. Cette forte baisse peut également s'expliquer suite à la mise en place, à partir de 2023 de la déclaration en ligne sur le site « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI). Ainsi, de nombreuses erreurs déclaratives ont été découvertes par les services fiscaux. Une première vague de régularisation a été mise en œuvre en 2024. Une seconde, moins importante s'est poursuivie en 2025.
- La majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires est estimée à +149 K€ (prévision de 223K€ en 2025).
- La revalorisation légale des bases fiscales de 0,8% pour le foncier bâti, des locaux d'habitation, ainsi que sur la taxe d'habitation des résidences secondaires (+400K€). Il s'agit de la revalorisation la plus faible depuis 2022.

#### historique du coefficient de revalorisation

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
2,20%	1,20%	0,20%	3,40%	7,10%	3,90%	1,70%	0,8%

- Pour les locaux commerciaux, depuis la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels entrée en application en 2017, l'actualisation annuelle tient compte de l'évolution tarifaire effective des baux de location par catégorie de locaux. Compte tenu des informations reçues la revalorisation moyenne est estimée à environ 0,5% (moins que celle des locaux d'habitation). En 2025, près de la moitié des bases de foncier bâti de la commune concerne des locaux à usage professionnel et commercial.
- Pour les locaux industriels, la méthode de calcul de la valeur locative foncière est la méthode dite comptable. Elle consiste à appliquer au prix de revient des locaux, réévalués selon leur date d'acquisition, des taux d'intérêts (de 4% ou 6%) qui varient selon la nature du bien. Les locaux industriels représentent 3,3% des recettes de foncier bâti, à Villeneuve d'Ascq, en 2025.
- Une évolution de notre base de taxe foncière est à prévoir. Les données récemment communiquées par les services fiscaux à l'occasion de l'organisation de la Commission Communale des Impôts Directes nous informent de la taxation à venir de plusieurs logements d'habitation achevés

récemment (rue des fusillés et chemin de la mercerie notamment). Cela correspond à 98 nouveaux logements en 2026.

Evolution des bases :

	Bases connues au BP 2025	Bases de décembre 2025	Bases estimées en janvier 2026	Taux	Produits inscrits au BP 2026
THRS	2,9 M€	1,2 M€	1,3 M€	32,47%	0,4 M€
TFB	89,5 M€	89,6 M€	90,4 M€	50,67%	45,8 M€
TFNB	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	87,04%	0,2 M€
					<b>46,4 M€</b>

Il convient d'ajouter à la somme totale ci-dessus, les recettes de **majoration de THRS estimées à 149K€** ainsi que le montant de **0,9M€ qui correspond à l'application du coefficient correcteur**.

Le coefficient correcteur a été mis en place à la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et au transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. L'objectif du coefficient correcteur est de neutraliser la réforme de la taxe d'habitation. Le coefficient correcteur est de 1,020297 pour Villeneuve d'Ascq.

B. Autres recettes fiscales : 25,2 M€

- **Fiscalité reversée par la MEL :**

L'attribution de compensation (AC) est un mécanisme de neutralisation des transferts de produit fiscal entre les communes et la Métropole européenne de Lille (MEL). Elle est modifiée des charges et produits transférés au titre des mouvements de compétences réalisés depuis 2002 entre la MEL et les communes membres, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC).

Son évolution reste stable. Par la délibération 25-C-0431 du 19 décembre 2025 la MEL a attribué une AC provisoire de 22 954 862€ au titre de 2026. L'enveloppe global de l'AC diminue de 23 105€ par rapport à 2025, suite au transfert du Golf Lille Métropole à la MEL, reconnu d'intérêt métropolitain en 2025. Cette dernière n'impactera pas la commune de Villeneuve d'Ascq car elle s'applique uniquement aux quatre communes, qui avaient la gestion de cet équipement.

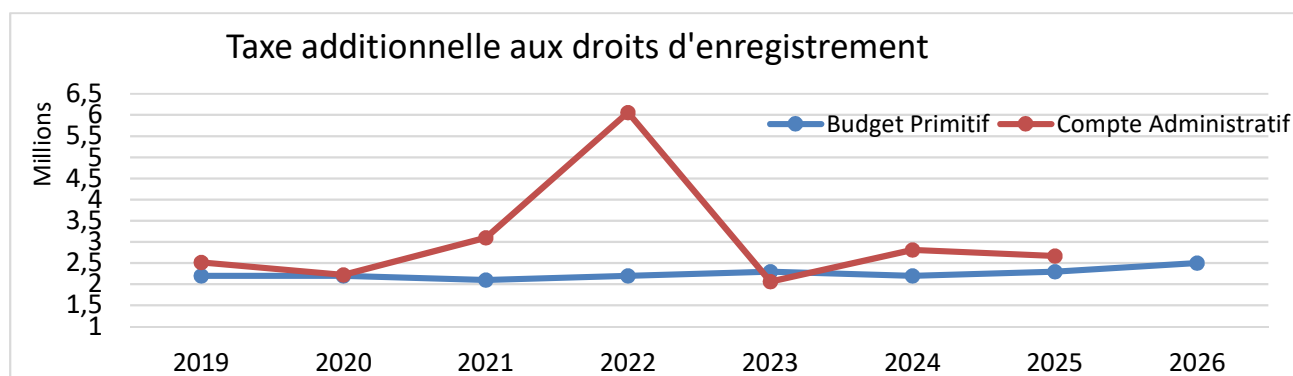
La dotation de solidarité communautaire (DSC) est également reprise pour son montant délibéré également le 19 décembre 2025 (25-C-0429) pour 1 562 290€, montant identique aux années précédentes.

Le montant de l'enveloppe globale pour le fonds de péréquation intercommunale (FPIC) reste identique. Il est donc inscrit 725 173€.

- Pour la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, celle-ci se stabilise du fait de la baisse des taux d'intérêt et de l'inflation ayant permis une reprise des transactions immobilières. En 2022, les recettes

ont de manière exceptionnelle augmenté suite à des opérations immobilières liées au centre commercial V2. (Voir le graphique ci-dessous).

La prévision pour 2026 est donc prudente mais ajustée au réalisé de 2025, à un montant de 2,5 M€ correspondant à une hausse de 200 K€ par rapport au prévisionnel 2025.



- Les autres recettes à caractère fiscal sont notamment :
  - **la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)**, qui est prévue à **950 K€**. Pour mémoire, cette taxe est assise sur la consommation d'électricité et non sur le prix facturé d'électricité. Elle a été réformée par la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021.

L'harmonisation opérée à l'échelle nationale, s'était traduite en 2023 par un rattrapage des produits issus de cette taxe. En 2025, les recettes de CA provisoire sont établies à 957 K€. La proposition budgétaire 2026 se rapproche donc du montant encaissé au budget 2025.

- **la taxe sur la publicité** est estimée en baisse en raison de l'installation de Leroy Merlin sur la commune de Lezennes et de la future démolition du bâtiment. Les recettes perçues pour Leroy Merlin représentent plus de 40K€. Cette taxe est inscrite à hauteur de **600 000 €**.

## 1. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 27,4 M€ (- 0,1%)

### Les composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF)<sup>1</sup>

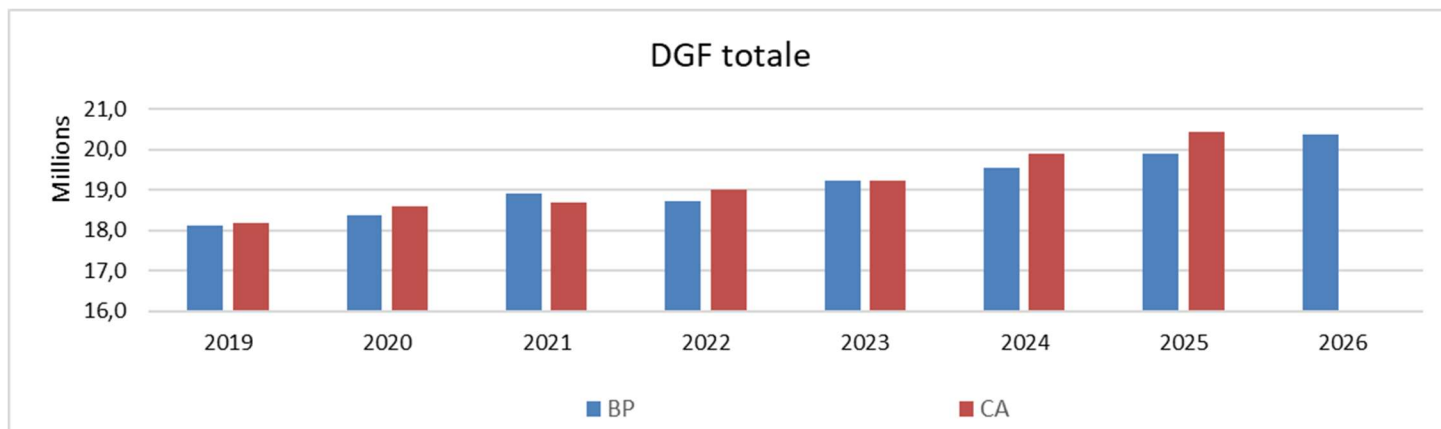
Le projet de loi de finances pour 2026, dans sa version initiale, prévoit une stabilité de la dotation globale de fonctionnement (DGF), à périmètre constant. Toutefois, cette stabilité de la DGF est accompagnée d'une augmentation de la péréquation, pour un montant de 290 millions d'euros pour les communes. La dotation de solidarité urbaine (DSU) augmente de 140 millions d'euros et la dotation de solidarité rurale (DSR) de 150 millions d'euros.

En 2025, la hausse de la DGF a permis de garantir une DGF stable ou en augmentation pour l'ensemble des collectivités sauf celles qui perdaient de la population. La hausse de la population enregistrée à Villeneuve

<sup>1</sup> Estimations en attente des notifications potentiellement retardées par la DGCL du fait du vote tardif de la Loi de finances

d'Ascq en 2025, ainsi que l'augmentation du nombre de logements sociaux notamment, ont conduit à une augmentation du produit (+ 532 K€ par rapport au CA 2025).

En l'absence d'adoption de la Loi de finances, les hypothèses budgétaires retenues au budget 2026 sont celles proposées par le gouvernement, initialement.



#### ✓ **Dotation forfaitaire**

Il est proposé un écrêtement plus élevé qu'en 2025. Cet écrêtement annuel permet de financer l'augmentation de la péréquation. Celui-ci serait doublé cette année et le montant de la dotation forfaitaire devrait varier sous le seul effet de l'évolution du nombre d'habitants.

Le montant de la dotation forfaitaire 2026 est estimé à **7 728 000€** (-2,8% par rapport au BP 2025).

#### ✓ **Dotation de solidarité urbaine (DSU)**

La ville bénéficie du dynamisme de la DSU. Toutefois, la part de majoration revenant à la ville dépendra de son rang et de son indice synthétique qui sera impacté par la réforme des indicateurs de richesse.

Une légère hausse par rapport au CA 2025 (11,8M€) est envisagée.

Le montant de la DSU 2026 à percevoir est donc estimé à **11 900 000 €** (+5,7% par rapport au BP 2025).

#### ✓ **Dotation nationale de péréquation (DNP)**

Elle a pour objectif d'atténuer les disparités de richesse fiscal entre les communes en fonction principalement de leur effort fiscal.

Pour l'année 2025, l'évaluation tenait compte d'un versement à nouveau de la part majoration, lequel, ajouté à la part principale, amenait à un total de **739 628€**. Ce montant est repris au BP 2026 (739 000€).

## Les autres éléments principaux du chapitre des dotations et subventions

- **Compensations fiscales**

La principale compensation concerne celle pour la réduction de 50 % des bases des locaux industriels décidée en 2021. Des compensations sont perçues en outre pour les exonérations des taxes sur le foncier bâti (contrats de ville, exonérations de longues durées pour les constructions neuves et logements sociaux) et le foncier non bâti (exonération partielle de terres agricoles).

En l'absence d'adoption de la loi de finances et d'une notification des bases prévisionnelles 2026 et compte tenu des propositions inscrites dans le texte initial du PLF, il est prévu une forte baisse des compensations par rapport au CA 2025.

Ces propositions sont les suivantes :

- fin de la compensation de l'impôt sur les spectacles

- minoration de 25% de la compensation obtenue suite à l'abattement de 50% des établissements industriels.

En milliers d'euros	CA 2025		BP 2026
Compensation taxes foncières	1 961	Dont 1 390 500 € pour les locaux industriels	1 612
Compensation taxe d'habitation	427	Montant équivalent	427
Compensation Impôt Spectacles	821	Fin de la compensation	0
	3 209		2 029

- **Les autres recettes**

Elles sont principalement constituées des sommes obtenues en accompagnement des politiques menées par la ville dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, dont notamment les versements de la CAF et du Département. Ces versements ont été plus importants que prévus du fait de la hausse des participations notamment pour les services des affaires scolaires et de la petite enfance.

Elles se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	BP 2025	BP 2026
Accueil petite enfance	2 515,8	2 565,9
ALSH	491,9	674,6
Centres d'accueil et de loisirs	471,2	535,0
ALSH sportifs	70,0	70,0
Accompagnement à la scolarité	173,0	200,0
Centre de vacances	70,0	145,0
Autres (piscine, culture, promotion de la santé ...)	924,6	835,0
	4 716,5	5 025,5

## 2. Les autres recettes de fonctionnement : 6,6 M€

Leur montant total représente 5,9% des recettes de fonctionnement inscrites au budget (en hausse de 3,86%).

En milliers d'euros		BP 2022	BP2023	BP2024	BP2025	BP2026	Evolution
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	5 395,5	5 378,3	5 395,7	5 698,4	5 882,0	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	358,2	537,6	358,1	408,8	470,0	
76	PRODUITS FINANCIERS	1,5	1,2	1,5	1,5	1,8	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,0	0,0	0,0	80,0	80,0	
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	385,0	415,0	385,0	120,5	120,5	
		<b>6 140,1</b>	<b>6 332,1</b>	<b>6 140,3</b>	<b>6 309,2</b>	<b>6 552,5</b>	<b>3,86%</b>

Elles se décomposent comme suit :

En ce qui concerne le chapitre 70 – produits des services et du domaine, les recettes issues des prestations éducatives et périscolaires sont revues à la baisse, en lien avec une fréquentation ajustée :

Service Gestionnaire	BP 2025	BP 2026	% évolution
PETITE ENFANCE	949,4	999,3	5,3%
AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION	1 359,7	1 304,6	-4,1%
SPORTS	95,8	89,8	-6,3%
ECOLE DE MUSIQUE	84,0	87,4	4,0%
C L S H -CENTRES LOISIR SANS HEBERGEMENT	516,0	504,5	-2,2%
CENTRES DE VACANCES	177,0	164,0	-7,3%
C A L -CENTRES D'ACCUEIL & DE LOISIRS	675,9	708,8	4,9%
COMMANDE PUBLIQUE	61,4	61,4	0,0%
RELATIONS INTERNATIONALES –TOURISME DE PROXIMITE	0,0	54,9	
SPORT	95,8	89,8	-6,3%

Cette diminution est partiellement compensée par l'essor de nouveaux services, notamment l'école de musique et le tourisme de proximité, qui intègre désormais la reprise en interne du salon Fossilium. Il est prévu 87 400€ de recettes pour l'école municipale de musique dont 82 900€ au titre des inscriptions et 54 949€ pour le marché de Noël et Fossilium.

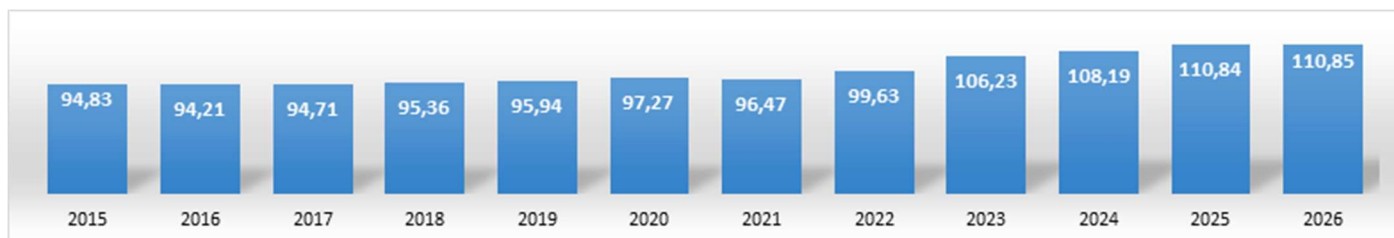
Au sein du chapitre 75 – autres produits de gestion courante, sont inscrits le revenu des immeubles pour un total de 411 529€ ainsi que la redevance du magazine de la Tribune (pour 30 000€) et les indemnités compensatrices pour les agences postales communales.

Plusieurs sinistres ont été indemnisés en 2025, pour un montant total de 50 K€ (moins qu'en 2024). Ces sinistres concernent majoritairement des véhicules. En 2026, aucune inscription budgétaire n'a été prévue du fait du caractère incertain de ces recettes.

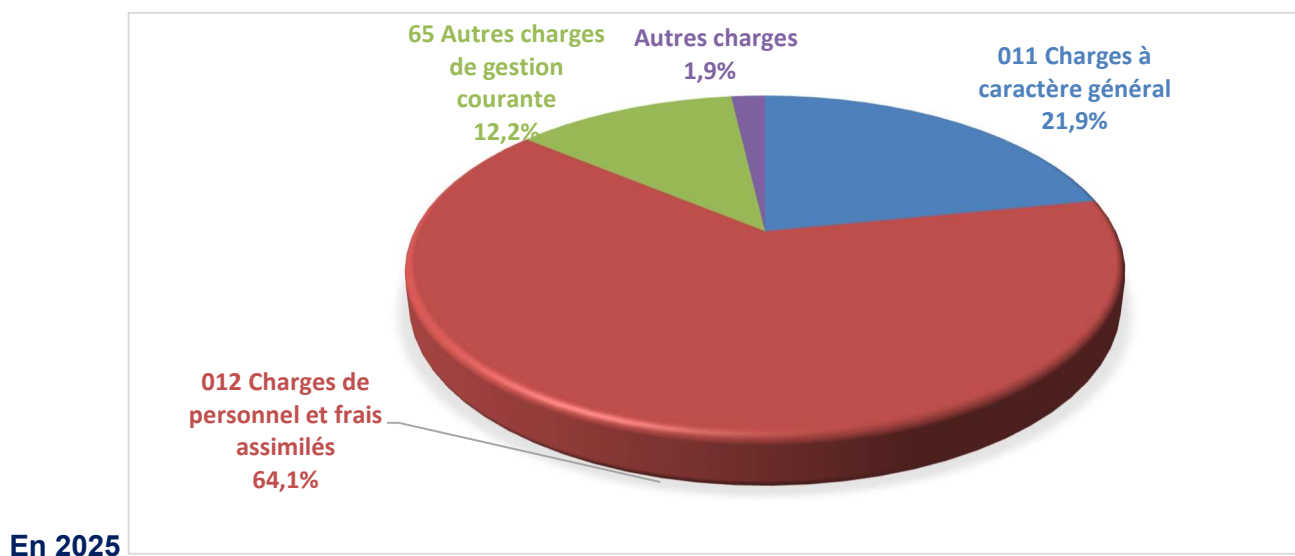
Dans les atténuations de charges, chapitre 013, sont compris les remboursements sur charges de personnel. Compte tenu des recettes perçues en 2025, les prévisions de recettes liées à ce chapitre sont les mêmes qu'au budget primitif 2025.

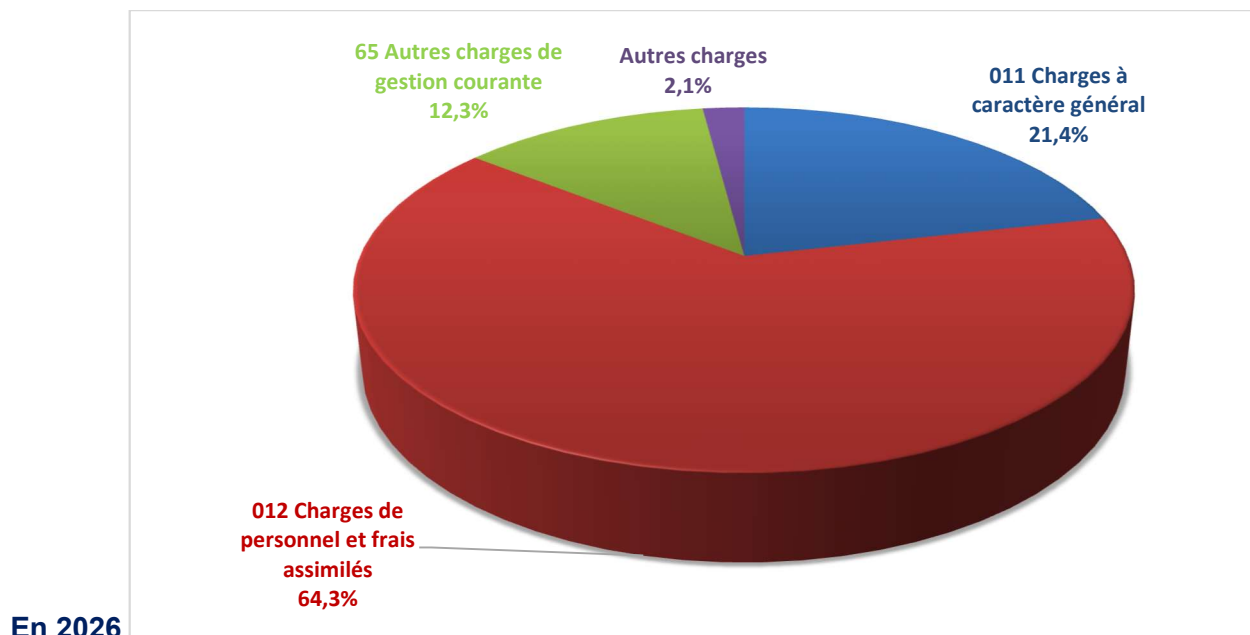
### 3. Total des recettes réelles de fonctionnement

Ce total s'élève à 110 852 534 €. Celles-ci sont stables par rapport au BP 2025.



### C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement aux BP 2025 et 2026



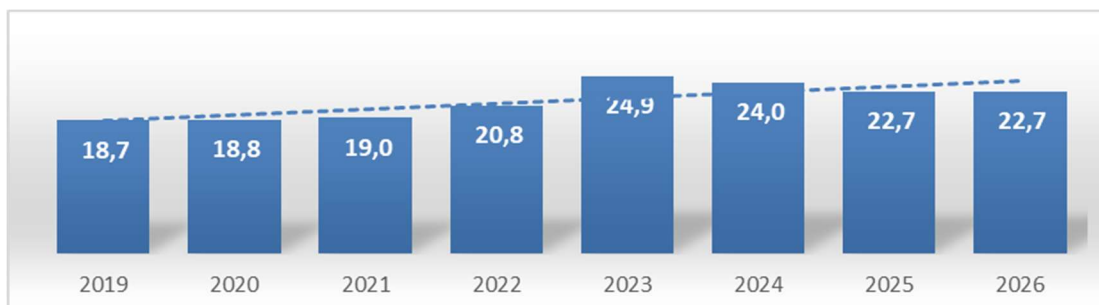


#### D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Les dépenses globales augmentent de 2,2 %. Cette évolution recouvre toutefois des situations contrastées. Les dépenses de personnel progressent, sous l'effet de décisions internes et de mesures nationales. À l'inverse, les charges à caractère général restent maîtrisées, ce qui permet de préserver les ressources de la collectivité et de maintenir le soutien aux associations.

Par ailleurs, les charges financières sont en hausse, principalement en raison des nouveaux emprunts contractés pour financer les investissements.

#### 1 – Les charges à caractère général : 22,7 M€ (+ 0,06%)



Les évolutions, par service, sont les suivantes :

Libellé Service Gestionnaire	BP 2025	Compte administratif provisoire 2025	BP 2026	% évolution
ADMINISTRATION GENERALE	0	910	0	
AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION	2 294 500	2 178 248	2 293 180	-0,1%
ALIMENTATION DURABLE	0	0	86 160	
ALSH CENTRES SPORTIFS	144 590	129 975	139 000	-3,9%
C A L -CENTRES D'ACCUEIL & DE LOISIRS	294 497	293 792	298 669	1,4%
C H S	82 350	56 722	72 350	-12,1%
C L S H -CENTRES LOISIR SANS HEBERGEMENT	417 865	412 510	415 800	-0,5%
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	740 500	518 535	736 250	-0,6%
CENTRES DE VACANCES	437 807	431 970	480 175	9,7%
CIMETIERES	8 700	8 106	7 750	-10,9%
COMMANDE PUBLIQUE	641 898	521 064	579 290	-9,8%
CREDITS DELEGUES SERVICE ACHATS	269 620	245 177	270 545	0,3%
CULTURE	816 900	771 707	797 400	-2,4%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	7 665	6 982	7 065	-7,8%
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	7 000	0	7 000	0,0%
DEVELOPPEMENT URBAIN	159 581	160 223	138 980	-12,9%
DOCUMENTATION ET ARCHIVES	111 626	107 476	104 654	-6,2%
ECLAIRAGE PUBLIC	1 521 556	1 509 217	1 482 000	-2,6%
ECOLE DE MUSIQUE	4 200	9 482	24 780	490,0%
ELECTIONS	1 100	0	1 100	0,0%
ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	187 450	129 960	187 050	-0,2%
EQUIPE PONT DE BOIS MQ J. BREL	53 590	48 100	53 590	0,0%
ESPACES VERTS	2 128 050	1 820 297	2 119 800	-0,4%
ETAT CIVIL	18 400	15 026	18 800	2,2%
FERME DU HERON - EDUCATION ENVIRONNEMENT	150 900	121 964	161 100	6,8%
FINANCES	95 658	25 806	91 954	-3,9%
FLUIDES DPB	4 550 000	3 890 075	4 556 000	0,1%
FORMATION	236 780	202 573	288 450	21,8%
GARAGE	476 900	462 105	457 400	-4,1%
HANDICAP ACCESSIBILITE	9 100	771	9 200	1,1%
HYGIENE & SECURITE	50 400	51 350	47 100	-6,5%
IMPRIMERIE	44 000	14 355	44 000	0,0%
IMPRIMERIE CREDITS DELEGUES ACHATS	40 000	35 671	40 000	0,0%
INFORMATION - COMMUNICATION -	114 700	136 922	114 240	-0,4%
INFORMATIQUE	942 825	914 411	943 000	0,0%
JURIDIQUE ASSURANCES	349 616	391 333	314 938	-9,9%
LA MEDIATHEQUE	204 940	195 860	206 940	1,0%
LA TRIBUNE	150 000	128 307	150 000	0,0%
LOCATIONS IMMOBILIERES	110 966	103 937	120 200	8,3%
LOGEMENT	2 100	930	0	-100,0%
MAISON DES GENÊTS	154 172	127 259	174 037	12,9%
MUNICIPALITE	12 000	11 918	0	-100,0%
PATRIMOINE BATI	1 448 100	1 307 288	1 416 000	-2,2%
PERSONNEL TITULAIRE	43 400	25 339	44 900	3,5%
PETITE ENFANCE	382 195	368 488	388 650	1,7%
PISCINES	140 500	105 026	131 500	-6,4%
POLICE MUNICIPALE	39 380	36 283	41 060	4,3%
PREVENTION MEDIATION URBAINE	9 372	4 232	9 372	0,0%
PROMOTION SANTE	44 680	48 779	48 580	8,7%
PROPRETE	1 040 463	1 043 886	1 046 919	0,6%
PROTOCOLE & MANIFESTATIONS	132 650	90 478	151 850	14,5%

RELATIONS INTERNATIONALES MDH	7 000	1 156	7 000	0,0%
TOURISME DE PROXIMITE	0	0	17 100	
SECRETARIAT DES ASSEMBLEES	8 600	3 305	35 500	312,8%
SECTEUR PRE-ADOS	136 656	94 571	142 062	4,0%
SERVICE DES MOYENS GENERAUX	98 495	91 597	98 495	0,0%
SERVICE MUNICIPAL DES AINES	363 200	353 940	363 323	0,0%
SPORTS	228 250	223 048	203 150	-11,0%
VIE ASSOCIATIVE	37 557	33 459	34 612	-7,8%
VOIRIE	532 000	498 447	537 980	1,1%
Total général	22 737 000	20 520 349	22 758 000	0,1%

En 2026, les charges à caractère général se stabilisent globalement par rapport à 2025, avec un total général de 22,758 M€, quasi identique à celui de l'année précédente. Cette stabilité résulte d'un effort de prévision demandé aux services, en lien avec les crédits mandatés en 2025.

Par ailleurs, certaines évolutions budgétaires traduisent des ajustements ponctuels (par exemple le paiement des reliquats de charges suite à l'acquisition du bâtiment sur la maison des genêts) ou des transferts pérennes de crédits entre services (le service secrétariat des assemblés reprend la quasi totalité des cotisations payées par la ville, le protocole reprend les prestations de gardiennage d'autres services etc).

Enfin, certaines nouvelles dépenses de fluides, qui ne pouvaient pas être quantifiées au moment de l'élaboration du budget primitif, notamment en lien avec la remise en activité de la Rose des Vents, ont été identifiées. Il a donc été décidé de reporter l'évaluation des crédits correspondants lors du vote du budget supplémentaire.

## 2. Les charges de personnel : 68,16M€ (+ 2,5 %)

La masse salariale de la collectivité progresse globalement de 2,5 % entre 2025 et 2026, passant de 66,48 M€ à 68,16 M€. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de tensions accrues sur les charges de personnel, malgré les efforts de maîtrise engagés.

Cette augmentation résulte de plusieurs facteurs cumulés, au premier rang desquels figure la hausse du taux de cotisation employeur à la CNRACL, principal déterminant de la dynamique observée. À compter du 1er janvier 2026, ce taux est porté à 37,65 %, dans le cadre d'une trajectoire progressive devant atteindre 43,65 % en 2028. Pour la ville, cette seule mesure représente un surcoût estimé entre 600 000 € et 800 000 € sur l'exercice, impactant fortement l'équilibre budgétaire.

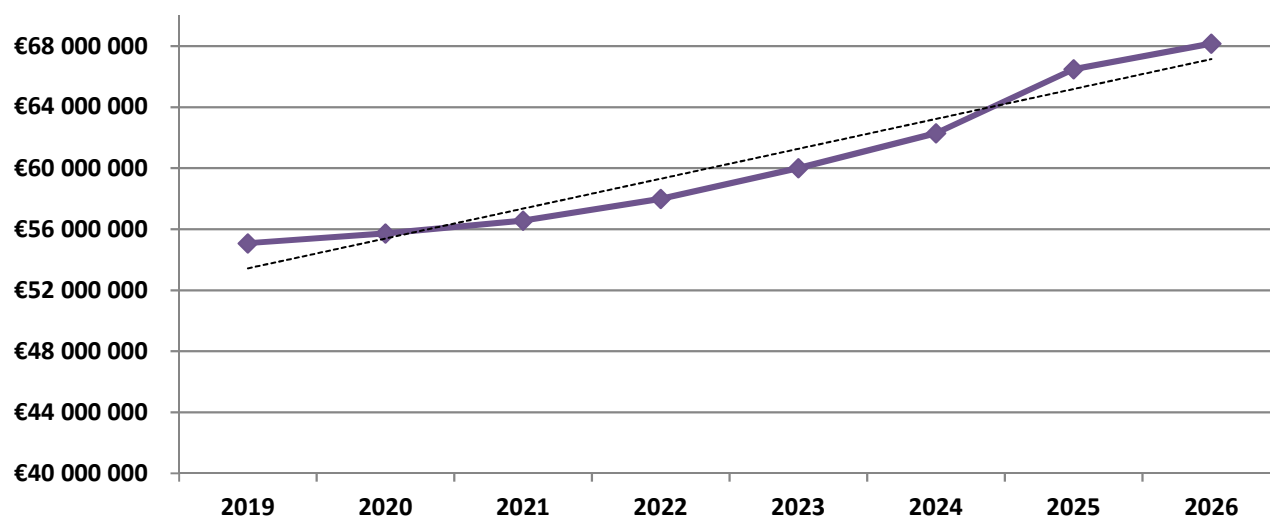
À ce facteur majeur s'ajoutent d'autres éléments explicatifs pris en compte dans les hypothèses de construction budgétaire arrêtées par la direction des ressources humaines, notamment :

- L'effet du GVT (glissement vieillesse-technicité) ;
- Une augmentation de 35 % du forfait transport (participation employeur et forfait mobilités durables)
- La progression de 10 % de la rémunération des apprentis ;
- Une hausse de 30 % des dépenses liées à la santé au travail.

L'ensemble de ces paramètres concourt à la dynamique de la masse salariale et devra être suivi avec attention au regard des marges de manœuvre financières de la ville.

Le tableau ci-dessous indique le montant du chapitre 012 depuis l'année 2019 :

### Evolution des dépenses de personnel



### 3. Les autres charges de gestion courante : 13 M€ (+3,1%)

Comme indiqué en introduction, les dépenses des autres charges de gestion courante intègrent, à partir de cette année, une bonne partie des anciennes charges exceptionnelles compte tenu de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Les inscriptions par nature de dépenses :

<b>Autres charges de gestion courante (en milliers d'euros)</b>	<b>BP 2022</b>	<b>BP 2023</b>	<b>BP 2024</b>	<b>BP 2025</b>	<b>BP 2026</b>	<b>Evolution</b>
Indemnités et frais des maires, adjoints et conseillers	568	568	570	600	690	15,0%
Contribution aux organismes de regroupement	50	54	62	62	60	-3,2%
Subvention au CCAS	3 195	3 629	3 814	3 973	3 991	0,5%
Subvention de fonctionnement aux organismes publics	98	112	123	123	123	0,0%
Subvention de fonctionnement aux associations et SCIC	7 337	7 208	7 290	6 689	6 976	4,3%
Autres contributions	842	850	925	1 030	1 024	-0,6%
Autres (bourses, prix, droits d'utilisation ...)		90	114	128	137	7,0%
	<b>12 091</b>	<b>12 510</b>	<b>12 898</b>	<b>12 605</b>	<b>13 001</b>	<b>3,1%</b>

**a) Les subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes**

Le secteur associatif contribue à l'action municipale et participe de manière importante à la qualité de vie de la population villeneuvoise. La Ville réaffirme son soutien au secteur associatif à l'occasion de ce budget et son choix de maintenir les principales enveloppes de subventions destinées à accompagner les politiques municipales, telles que reprises dans le tableau ci-dessous :

En Milliers d'euros	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2026/2025
Culture et médiathèque	1 653,5	1616,8	1061	1 059,4	-0,2%
Sports	1 150,8	1200,8	1290,8	1 408,7	9,1%
Centres sociaux	1 021,6	1072,1	1072,1	1 092,1	1,9%
Enseignement	921,4	986,1	1091,4	1 107,6	1,5%
Développement éco.	801,8	785,4	771,2	729,2	-5,4%
Petite enfance	277,4	306,8	297,4	264,4	-11,1%
Jeunesse	266,8	266,8	266,8	266,8	0,0%
Logement	98,1	103	103	103,0	0,0%
Autres politiques publiques	448,3	472,6	375	348,2	-7,1%
<b>TOTAUX</b>	<b>6 639,7</b>	<b>6 810,4</b>	<b>6 328,7</b>	<b>6 379,4</b>	

Les variations constatées sur les subventions s'expliquent par plusieurs facteurs. Elles résultent principalement du renforcement du soutien au secteur sportif, avec une augmentation de 80 K€ pour l'ESBVA et de 40 K€ pour le HBCV. Par ailleurs, la hausse la plus significative, bien que non retracée dans le tableau, concerne la subvention versée à l'Amicale (+ 230K€), liée à la prise en charge des surcoûts induits par la revalorisation des titres-restaurant des agents, dont la valeur faciale est passée de 7,60 € à 9 €. À l'inverse, une diminution des subventions est observée sur le secteur de la petite enfance, en raison de la fermeture en cours d'année 2026 de la crèche Les Souriceaux, ainsi que sur le champ du développement économique, notamment du fait de la cessation d'activité de l'association Le Comptoir des Solidarités.

Enfin, ces évolutions s'inscrivent dans un contexte déjà marqué en 2025 par une baisse des subventions principalement liée à la diminution de la subvention de l'Office de tourisme, subventionné pour son fonctionnement sur trois mois en 2025, ainsi qu'à l'arrêt de la subvention versée à l'EMVA (130 K€ en 2024).

**b) La subvention au CCAS**

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
CCAS	3 195 115 €	3 628 554 €	3 813 569 €	3 973 153 €	3 991 177 €

Les subventions inscrites au budget primitif connaissent une progression continue sur la période 2022-2026, passant de 3,20 M€ en BP 2022 à 3,99 M€ en BP 2026, soit une augmentation globale d'environ +796 K€ (+25 %). Après une hausse marquée entre 2022 et 2023, l'évolution se poursuit de manière plus modérée ces dernières années. En 2026, cette progression contenue en fonctionnement s'explique par le choix de la

ville de porter prioritairement l'effort financier sur l'investissement, avec l'inscription d'une subvention d'équipement de 200 k€ destinée à accompagner le CCAS dans la rénovation de l'EHPAD du Moulin d'Ascq.

#### 4. Les autres dépenses de fonctionnement : 2,17 M€ (+ 13 %)

##### a) Les frais financiers

BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
725 000 €	640 000 €	910 000 €	990 000 €	1 000 000 €	1 250 000 €

Dans un contexte marqué par des taux directeurs européens globalement stables, la ville évolue dans un environnement financier relativement sécurisé. Le taux moyen de la dette s'établit à 2,34 %, un niveau inférieur à la moyenne nationale constatée pour l'ensemble des collectivités, traduisant une gestion prudente et des conditions d'emprunt globalement favorables.

Dans ce cadre, le capital restant dû (CRD) de la ville a progressé de 40 M€ à 48 M€ sur l'exercice 2025, en lien avec la mobilisation de nouveaux emprunts destinés au financement des investissements records. L'augmentation de la charge financière, estimée à 300 k€, résulte ainsi d'un effet mécanique lié à la hausse de l'encours, d'autant plus maîtrisé que la dette est composée à plus de 80 % d'emprunts à taux fixe, limitant l'exposition de la collectivité aux évolutions des taux de marché.

##### b) Les reversements de recettes

Ils concernent l'application du protocole entre la MEL et la ville, signé en 2013, sur le stade Pierre Mauroy. Ce protocole prévoit le reversement d'une partie de la taxe foncière, pour un montant estimé à **600 000 €** au titre de 2025, et le reversement d'une partie de la taxe sur les spectacles, pour un montant estimé de **200 000€**.

Compte tenu des derniers éléments issus de la loi de finances spéciale, la compensation de la taxe ne sera plus perçue par la ville. Il apparaît donc nécessaire de revenir par voie d'avenant sur la convention conclue avec la MEL, afin de supprimer le reversement correspondant à une compensation désormais inexistante. Dans l'attente de la formalisation de cet avenant, les crédits initialement prévus sont maintenus au budget 2026.

##### c) Les charges exceptionnelles

BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
128 320 €	179 580 €	45 000 €	45 000 €	70 000 €	70 000 €

Comme évoqué à d'autres reprises, le passage à l'instruction M57 implique le transfert d'une grande partie des charges exceptionnelles vers le chapitre 65 – autres charges de gestion courante, ce qui explique la différence de montant entre 2022 et 2023.

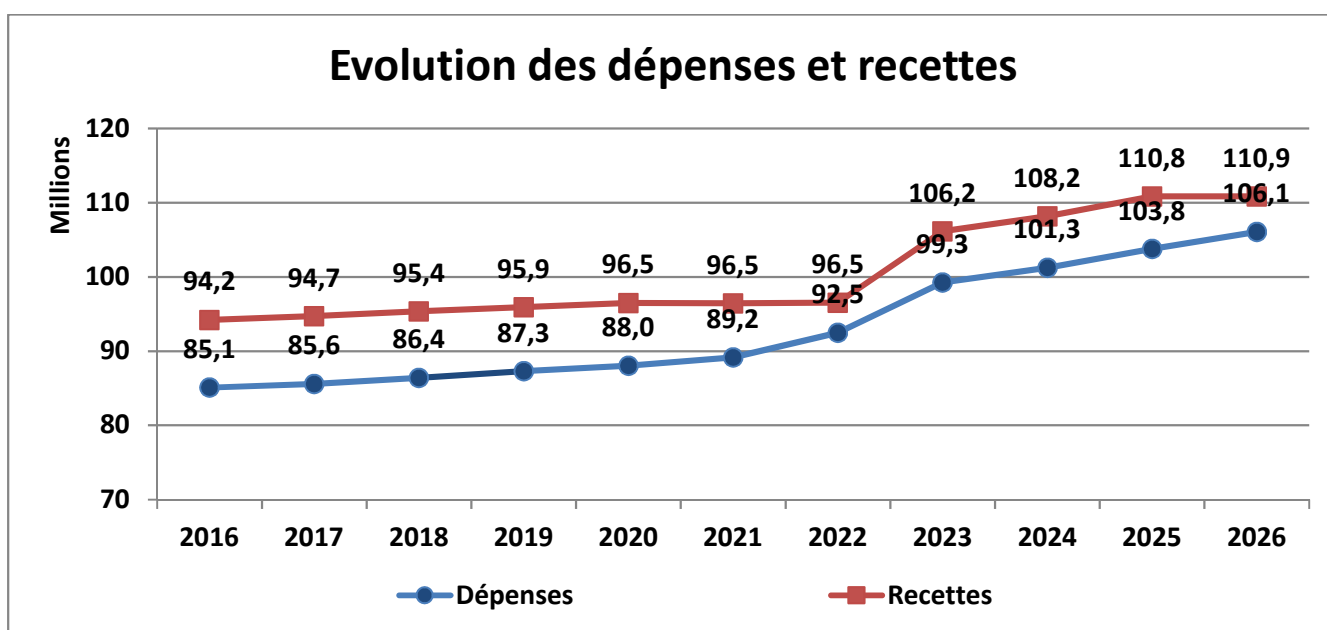
Les 70 000 € ci-dessus représentent l'estimation des crédits nécessaires pour les annulations de titres sur exercices antérieurs.

#### d) Dotation aux provisions

Conformément à la réglementation en vigueur, une provision doit être constituée dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative. La provision doit être constituée, entre autres, lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis.

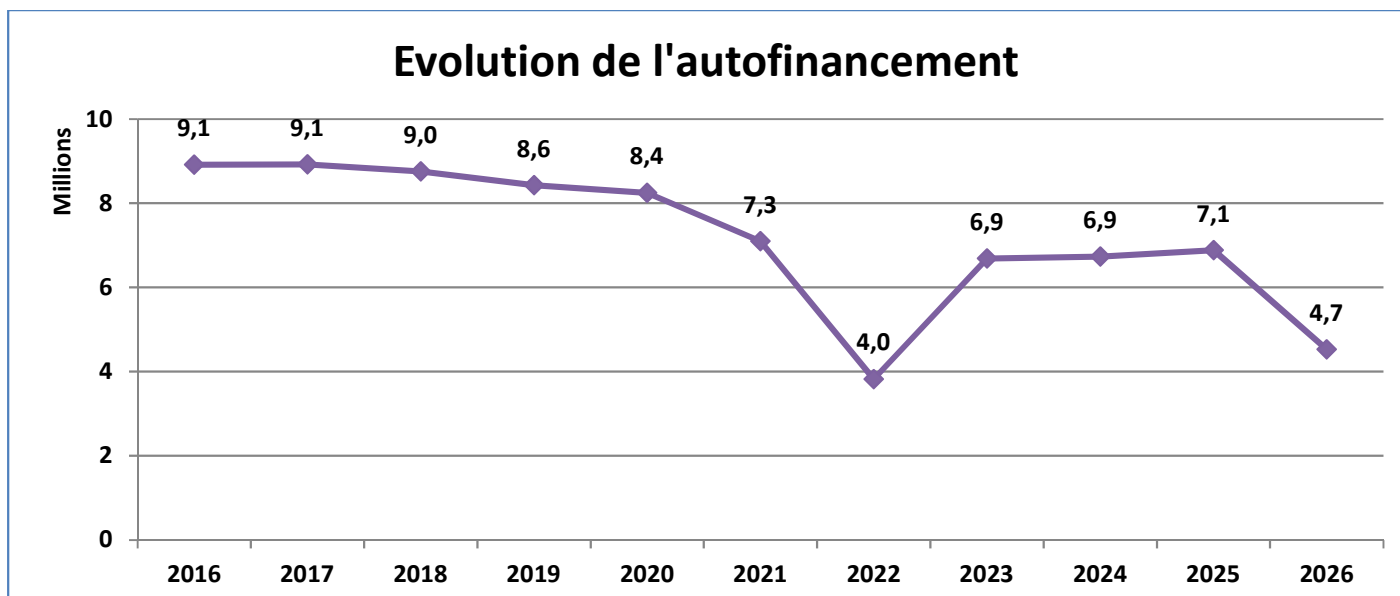
Au regard d'éventuels contentieux les crédits s'élèvent à 70 000 €.

### C. Synthèse de la section de fonctionnement



### D. L'autofinancement

L'autofinancement, entendu comme la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, est prévu dans ce budget à 4 728 481 €, soit 4,27% des recettes réelles de fonctionnement.



## II. La section d'investissement

### A. Les recettes propres

#### 1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Pour mémoire, le traitement automatisé du FCTVA, a été mis en place par la loi de finances pour 2021. La commune perçoit le FCTVA l'année suivant la réalisation des dépenses d'équipement (régime N+1).

Plusieurs articles comptables sont de nouveaux éligibles au calcul du FCTVA, pour les dépenses effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, notamment : le compte 2128 – Autres agencements et aménagements ; les comptes 21728 – Autres agencements et aménagements et 2312 – agencement et aménagement de voirie.

De ce fait et pour tenir compte des quelques retraitements effectués par la Préfecture, l'estimation du FCTVA pour 2026, d'après les dépenses d'équipement éligibles mandatées en 2025, est de **3 200 000 €** (contre 2 968 995 € au BP 2025).

Ce montant prévisionnel représente une hausse de 4,7% par rapport au montant encaissé en 2025. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement (+2 M€) et donc des dépenses éligibles.

## 2. Subventions

Les subventions notifiées et non inscrites en 2025 sont ouvertes au budget pour un montant total de **1 600 197 €**.

Projets	Financeurs	Montant
Vidéo protection	Département / MEL	79 000 €
AMO MGP éclairage public	FNCCR (LUM'ACTEE)	30 000 €
Création terrain stade Thery	Département / MEL	611 405 €
Rénovation équipements techniques du CNB	Agence nationale du sport	100 000 €
Restauration grisailles et éclairage St-Pierre du Bourg	MEL	33 891 €
Restauration portail église St-Pierre du Bourg	Département	4 194 €
Rénovation EP Quartier Brigode 5	MEL - TE BC	135 700 €
Rénovation stade Vanacker	MEL	222 929 €
Mobilier scénique et équipements techniques Rose des vents	MEL	241 891 €
Refonte du portail numérique et réaménagement médiathèque	MEL	65 287 €
Rénovation de l'école de musique	MEL	60 768 €
Rénovation et extension espace Fitness des Fiacres	MEL	15 132 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 600 197 €</b>

## 3. Les cessions

Les recettes issues des cessions sont évaluées à **217 000 €** et correspondent à la vente mobilière de véhicules (17 000€) ainsi que la cession immobilière du 78 rue Carpeaux (200 000€) autorisées par les délibérations du Conseil du 3 mars 2026.

### B. Les remboursements d'emprunts

Le remboursement en capital de la dette en 2026 est de 6 300 000€.

### C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses

Comme chaque année, le budget prévoit les opérations suivantes, sans impact sur l'équilibre puisqu'inscrites en dépenses et en recettes :

- Une avance de trésorerie à la mission locale (160k€) et au CCAS (600k€) : 760 000 €
- Les ouvertures liées aux dépôts et cautionnements à verser ou à percevoir : 15 000 €
- Des travaux d'apurement de l'actif (opérations d'ordre) : 1 300 000€

## D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement

	Autofinancement	4 728 481€
+	Recettes propres	5 017 197€
-	Remboursements d'emprunts	6 300 000€
=		<b>3 445 678€</b>

## E. Les dépenses d'équipement

Prenant en compte :

- les besoins d'investissement de la ville pour assurer son développement et sa place dans la métropole lilloise,
- le recours à l'emprunt,

le budget 2026 est bâti, comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, sur la poursuite d'un effort d'investissement soutenu engagé par la commune.

Après les derniers arbitrages, les dépenses d'équipement proposées s'élèvent ainsi à un montant de 21,3M€.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
<b>Dépenses d'équipement</b>	24,9M€	25M€	27,6M€	26,9M€	21,3M€

L'ensemble de ces dépenses est détaillé en annexe du présent document.

(en milliers d'euros)	2023	2024	2025	2026
<b>Délibérations opérations/programmes</b>	12 612	14 537	17 158	7 168
<b>Autres opérations d'investissement</b>	4 837	5 097	1 883	2 708
<b>Besoins patrimoniaux</b>	4 071	5 188	4 089	6 965
<b>Travaux d'aménagement</b>	727	619	1 034	1 564
<b>Total travaux</b>	<b>22 247</b>	<b>25 441</b>	<b>24 164</b>	<b>18 405</b>
<b>Enveloppes (matériels et autres)</b>	2 741	2 167	2 781	2 978
<b>Total global</b>	<b>24 988</b>	<b>27 608</b>	<b>26 945</b>	<b>21 383</b>

Afin de permettre un meilleur suivi de certains projets, la section d'investissement est proposée au vote par opérations/programmes pour un montant de **7 168 000€**.

	<b>Budget 2026</b>
201601 - PROJET CENTRE VILLE	1 401 000
201607- QUARTIER ANNAPPES	100 000
201610 - VIDÉO PROTECTION	570 000
201901 - ROSE DES VENTS	300 000
202201 - TRANSITION ENERGETIQUE	180 000
202202 - MUSEE DES MOULINS	75 000
202301- QUARTIER RESIDENCE	50 000
202302 - QUARTIER DU TRIOLO	800 000
202401 - GS CHOPIN	100 000
202402- CAL MERMOZ	100 000
202403 - MAISON DE SANTE M.BRES	90 000
202501- VEGETALISATION	1 000 000
202502- TERRAINS SYNTHETIQUES	1 115 000
202503- GROUPE SCOLAIRE CEZANNE	15 000
Delib prog- ECLAIRAGE PUBLIC	902 000
Delib prog- POLE MULTIMODAL DE MONS	50 000
Delib prog- AD AP	320 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 168 000</b>

Par ailleurs il convient de préciser que les crédits de rénovation de l'éclairage public intègrent une enveloppe spécifique pour le remplacement des points lumineux énergivores.

## **F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement**

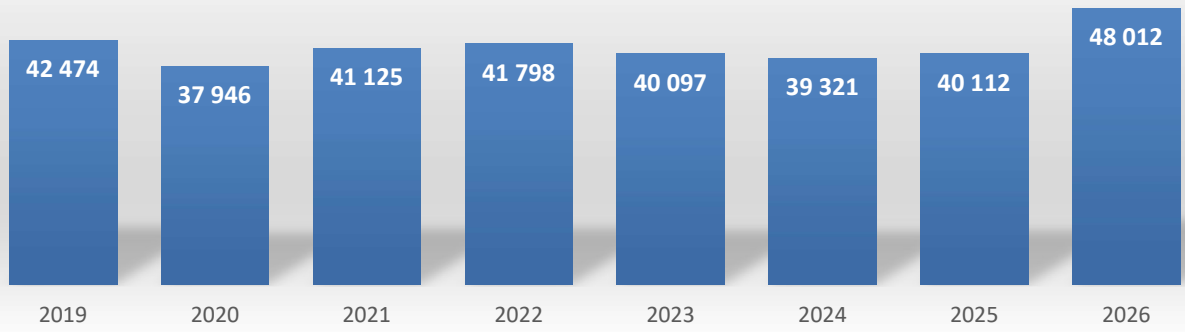
Le financement par emprunt nécessaire à l'équilibre du budget est de :

Dépenses d'équipement inscrites :	21 383 631 €
- Financements disponibles :	<u>3 445 678 €</u>
=	17 937 953 €

## **G. La dette**

L'encours de dette, au 1er janvier 2026, s'élève à 48 012 093 €.

## Encours de la dette au 1er janvier



## ANNEXES

### DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2026

#### 1- Récapitulatif des dépenses d'équipement (hors travaux)

	BUDGET 2026
Subvention d'investissement	255 400
Insertions	40 000
<b>sous-total</b>	<b>295 400</b>
informatique	793 340
Matériel et outillage	98 206
Mobilier scolaire et materiel scolaire	41 000
Mobilier bureau et accessoires	135 690
Electroménager professionnel	318 214
Véhicules	462 000
Vélos	16 732
Outillage-transport VEEP - éducation environnement (motoculteur, benne, broyeur, deplaqueuse, préparateur de sol etc)	126 357
Ecole de musique (instruments)	40 000
<b>Sous-total</b>	<b>2 031 539</b>
accueil (chariots pré-impregnations, autolaveuse etc)	44 654
equipements CTM sport- CNB- Triolo	164 665
SHS amélioration Condition Travail (dont 18,6K€ dispositifs travailleurs isolés)	39 135
Lombricomposteurs et bacs potagers	21 000
Autres	214 783
<b>Sous-total achats spécifiques</b>	<b>484 237</b>
Accessibilité (maquette 3D château de Flers, fauteuil)	15 613
Culture (restauration des œuvres, dispositif "scène ouverte"))	71 863
Protocole (console lumiere/micro Concorde)	14 268
Sport (sono Beaucamp)	12 000
Centre de vacances (renouvellement materiel camping)	10 896
Outillage DPB (station de lavage, equilibreuses pneus etc)	30 250
DRH CT (dispositif experimentation exosquelettes)	8 568
Matériel pour destruction de nids de frelons asiatiques	4 000
<b>Sous-total achats exceptionnels</b>	<b>167 458</b>
<b>Total général</b>	<b>2 978 634</b>

## 2- Récapitulatif des travaux par domaine

Domaine		Travaux retenus	Pourcentage
11	Sports – loisirs	3 200 000	17,39%
13	Culture et animation de la ville	2 808 000	15,26%
1	Développement, aménagement, renouvellement urbain	2 601 000	14,13%
17	Fonctionnement de l'administration municipale	2 232 000	12,13%
2	Entretien des espaces publics	2 035 000	11,06%
15	Enseignement	1 818 000	9,88%
3	Développement durable	1 199 000	6,51%
8	Citoyenneté	1 109 000	6,03%
7	Prévention et Sécurité	630 000	3,42%
14	Petite enfance	338 000	1,84%
10	Enfance – jeunesse	247 000	1,34%
6	Social	115 000	0,62%
9	Personnes âgées – retraitées	38 000	0,21%
5	Développement économique – soutien économie solidaire	35 000	0,19%
<b>TOTAL</b>		<b>18 405 000</b>	<b>100,00%</b>

### 3- Détail des travaux par domaine

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>1 – Développement, aménagement, renouvellement urbain</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Presbytère d'Annappes</b>	Travaux de rénovation du mur de clôture.	150 000	
<b>Logement 98 rue de Fives (logt GS Paul Fort):</b>	Crédit pour diagnostic et études sur désordres escalier logement.	50 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 1:</b>	travaux de grosses réparations	15 000	

<b>Sous total DPB domaine 1</b>	<b>215 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	----------------	----------

<b>VEEP</b>			
<b>Résidence - secteur des Musiciens</b>	Accompagnement travaux MEL ( éclairage public et espaces verts )	20 000	
	travaux de réseaux d'éclairage public / télécom - Transfert maîtrise d'ouvrage à la MEL - 150 000 € TTC au total	30 000	
<b>Triolo - secteur Trudaine-Talleyrand - ch du Triolo</b>	Accompagnement travaux MEL (secteur Trudaine - Talleyrand - chemin du Triolo )	800 000	570 000
<b>ANNAPPES - Place de la République</b>	Accompagnement travaux MEL	100 000	
<b>CENTRE VILLE - Grand Angle</b>	Accompagnement travaux Boulevard Van Gogh et rue des techniques (transfert maîtrise d'ouvrage à la MEL)	1 251 000	
	Forum Vert : création d'un accès technique pour contrôle régulier cave DUBUS - carrière souterraine -	35 000	
	Travaux Grand Angle (rues Ventoux, Diagonale, Visiteurs - dont appels de fonds MEL prévus en fin de chantier - )	100 000	1 156 000
	OPCU (coordination projet urbain - part Ville )	50 000	

<b>Sous total VEEP domaine 1</b>	<b>2 386 000</b>	<b>1 726 000</b>
----------------------------------	------------------	------------------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 1</b>	<b>2 601 000</b>	<b>1 726 000</b>
--------------------------------------	------------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>2- Entretien des espaces publics</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Vestiaires des Marchenelles et Serres:</b>	Crédit d'études techniques pour projet d'extension du local carburant	10 000	
	Alimentation électrique pour container	3 000	
	Remplacement chaudière et adoucisseur	20 000	
<b>CD TRI 100 rue des Ormes:</b>	Rénovation étanchéité.	5 000	
<b>Fontaine de l'Hôtel de Ville:</b>	Rénovation du bassin principal	25 000	
<b>Fontaine du Pont de Bois:</b>	Rénovation des jets d'eau	10 000	
<b>Centres de Télédistribution</b>	Provision pour désaffectation de CD et transformation en locaux de stockage	40 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 2:</b>	travaux de grosses réparations	5 000	

<b>Sous total DPB domaine 2</b>	<b>118 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	----------------	----------

<b>VEEP</b>			
<b>RENOVATION DES AIRES DE JEUX ET PARCS</b>	Rénovation de l'Aire de jeux des Erables et création d'une zone de glanage	350 000	
	Rénovation de sols souples et jeux	50 000	
<b>PARC JEAN JAURES</b>	Aménagement d'un parc au Nord de la ville ( accompagnement des travaux MEL avec transfert de maitrise d'ouvrage)	5 000	200 000
<b>RENOVATION DES CHEMINEMENTS / VOIRIES</b>	Rénovation espaces publics / cheminements piétonniers	50 000	
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	Remplacement motifs d'illumination	30 000	
	Marché de reconstruction et d'économie d'énergie (MPGP - chapitre G4)	600 000	2 800 000
	Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour suivi marché MPGP	2 000	24 000
<b>TRAVAUX D'ESPACES VERTS ET D'ECLAIRAGE EN ACCOMPAGNEMENT MEL</b>	Marché de reconstruction et d'économie d'énergie (MPGP - chapitre G7) - dont accompagnements de travaux de voirie de la MEL	300 000	
	Accompagnement des travaux (espaces verts - mobilier urbain) :	150 000	
	Réaménagement du Pole d'Echange Multimodal de " Mons " : Travaux d'accompagnement Espaces verts, éclairage public et mobilier urbain ( transfert de Maitrise d'ouvrage MEL : appel de fond de la MEL)	50 000	
	Etudes et travaux effacements des réseaux aériens en accompagnement travaux MEL dans le cadre d'un transfert de maitrise d'ouvrage à la MEL	15 000	
	Dévoisement de réseaux sur façade ou déplacement équipements (éclairage ou vidéo protection)	15 000	
	Etudes préalables	Diagnostic réseaux, passage caméras et géomètre	40 000
<b>Mobilier Urbain</b>	Remplacement barrières, portiques, jardinières et murets	30 000	

	Fourniture et pose poubelles ( dont tri selectif ) / cendriers / sanisettes chiens	30 000	
	Sécurisation de traversées scolaires " Ville apaisée"	40 000	
<b>Ferme CHUFFART</b>	Installation d'un abri à matériaux	90 000	
<b>Espaces publics</b>	Travaux d'ADAP (hors opérations)	50 000	
	Travaux de clôtures	20 000	

<b>Sous total VEEP domaine 2</b>	<b>1 917 000</b>	<b>3 024 000</b>
----------------------------------	------------------	------------------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 2</b>	<b>2 035 000</b>	<b>3 024 000</b>
--------------------------------------	------------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>3- Développement durable</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Tous Bâtiments Tous Domaines:</b>	Programme de remise à niveau des installations Solaires Thermiques	25 000	

<b>Sous total DPB domaine 3</b>	<b>25 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	---------------	----------

<b>VEEP</b>			
<b>Plantations et engazonnements tous quartiers</b>	plantations dans les espaces publics	80 000	
	Installation de sondes hydrométriques	4 000	
<b>Divers cours d'écoles</b>	végétalisation, déminéralisation de cours d'écoles	1 000 000	
<b>Espaces de biodiversité</b>	installation de corridors écologiques	50 000	
<b>Forage stade Thery</b>	diagnostic avant travaux de remise en service	10 000	
<b>mobilités</b>	installation de supports et abris vélos	30 000	

<b>Sous total VEEP domaine 3</b>	<b>1 174 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	------------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 3</b>	<b>1 199 000</b>	<b>0</b>
--------------------------------------	------------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>5- Développement économique – soutien économie solidaire</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Tous Bâtiments Domaine 5:</b>	travaux de grosses réparations	5 000	

<b>Sous total DPB domaine 5</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	--------------	----------

VEEP			
signalétiques	remplacement de panneaux d'affichage libre	3 000	
	totems de l'Hôtel de Ville	17 000	
	signalétiques développement économique (lattes)	10 000	

<b>Sous total VEEP domaine 5</b>		<b>30 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	--	---------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 5</b>		<b>35 000</b>	<b>0</b>
--------------------------------------	--	---------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>6 – Social</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Ex Élémentaire GS J Jaurès:</b>	Crédit d'études pour Création d'une Maison de la Santé	15 000	
<b>Maison de Santé Madeleine BRES:</b>	Travaux de finition.	90 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 6:</b>	travaux de grosses réparations	10 000	

<b>Sous total DPB domaine 6</b>		<b>115 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	--	----------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>7 – Prévention et sécurité</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Refuge La Sauvagère (compris logement):</b>	Démolition de l'ancien refuge compris logement	60 000	

<b>Sous total DPB domaine 7</b>		<b>60 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	--	---------------	----------

VEEP			
Vidéo protection	Etudes et suivi des travaux	40 000	
	Vidéo protection 5ème phase (suite) et phase 6 : Déploiement des caméras	500 000	
	Vidéo protection : sites vandalisées à reconstruire ou accompagnement travaux MEL	30 000	

<b>Sous total VEEP domaine 7</b>		<b>570 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	--	----------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 7</b>		<b>630 000</b>	<b>0</b>
--------------------------------------	--	----------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>8- Citoyenneté</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Maison de Quartier Delesalle:</b>	Rénovation couverture du bâtiment principal	90 000	
	Rénovation couverture du bâtiments assos.	60 000	
	Rénovation couverture de la grange	50 000	
<b>Maison des Genêts (Ville non Propriétaire):</b>	Crédit d'études techniques sur bâtiments (projet acquisition)	20 000	
<b>Association Pas à Pas (Ex Logements (2) GS CAMUS):</b>	Ravalement de façade	25 000	
	Travaux de mise en conformités diverses	12 000	
<b>LEGUMERIE (Base de Volle):</b>	Projet création d'une légumerie	80 000	
<b>Mairie de Quartier du Breucq (Centre Administratif Jean Jaurès):</b>	Rénovation de la couverture (compris isolation des combles)	440 000	
<b>Maison de Quartier Jacques Brel:</b>	Conformités sur installation de chauffage (GTC)	12 000	
<b>Ex GS C. Bernard (Niv. +1,35 et - 4,05):</b>	Suite incendie: Travaux de cloisonnement (compris tx sur ex logements)	25 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 8:</b>	travaux de grosses réparations	5 000	

<b>Sous total DPB domaine 8</b>	<b>819 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	----------------	----------

<b>VEEP</b>			
<b>Cimetières</b>	Cimetière du Sart Babylone: provision pour rénovation et mise en accessibilité des allées (2ème phase)	200 000	
	Végétalisation des allées de cimetières	50 000	
	Etude pour extension cimetière du Bourg	20 000	
	Installation d'un nouveau colombarium	20 000	

<b>Sous total VEEP domaine 8</b>	<b>290 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	----------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 8</b>	<b>1 109 000</b>	<b>0</b>
--------------------------------------	------------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>9 – Personnes âgées – retraitées</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Foyer Jean delrue + Accueil de Jour "La Ménie":</b>	Rénovation du chéneau encastré	25 000	
<b>Service des aînés de la Ferme Courouble:</b>	Accueil: F et P d'un système de climatisation	8 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 9:</b>	travaux de grosses réparations	5 000	

<b>Sous total DPB domaine 9</b>	<b>38 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------	---------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>10 - Enfance - Jeunesse</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Maison de Quartier Delesalle:</b>	Hangar: Rénovation de la dalle béton	30 000	
<b>CAL Charlie Chaplin:</b>	Conformités sur installation de chauffage (GTC)	10 000	
<b>CAL Paul Fort:</b>	Porte d'entrée: F et P volet roulant	10 000	
	Conformités sur installation de chauffage (GTC)	10 000	
<b>CAL Pierre Mendès France:</b>	Hall d'entrée: Création d'un local de stockage	10 000	
	Tisanerie: Réaménagement de la cuisine	20 000	
<b>CAL Jean Mermoz:</b>	Rénovation Globale	100 000	1 600 000
<b>Local du Tambourin:</b>	Travaux de mise en conformités de l'installation alarme intrusion	5 000	
<b>Maison de Jeunes du CADCO:</b>	Rénovation des éclairages	6 000	
<b>Gîtes et Chalet Habère Poche:</b>	travaux divers de rénovation	3 000	
<b>Rémuzat Cornillac:</b>	travaux divers de rénovation	3 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 10:</b>	travaux de grosses réparations	20 000	

<b>Sous total DPB domaine 10</b>	<b>227 000</b>	<b>1 600 000</b>
----------------------------------	----------------	------------------

<b>VEEP</b>			
<b>CAL Mendes France</b>	occultation clôture espace public	3 000	
<b>CAL Paul FORT</b>	installation d'un abri pour stockage matériel	7 000	
<b>CAL Tournesol</b>	installation d'un abri pour stockage matériel	10 000	

<b>Sous total VEEP domaine 10</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	---------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 10</b>	<b>247 000</b>	<b>1 600 000</b>
---------------------------------------	----------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>11 – Sports Loisirs</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Logement 16 rue de l'Abbé Lemire:</b>	Ravalement de façade	25 000	
<b>Vestiaires René Cassin:</b>	Travaux de mise en conformité de l'installation alarme intrusion	5 000	
<b>Stade Jean-Jacques</b>	Démolition de 2 locaux modulaires anciens vestiaires	15 000	
<b>DOJO Jeff Martin:</b>	Réfection des murs de l'entrée <b>(Budget fonct.)</b>	(15 000)	
<b>Centre d'Arts Martiaux Roger Leignel:</b>	Travaux de mise en conformité de l'installation alarme intrusion	5 000	
	Transformation ancien local conte	5 000	
<b>Salle Vérin (Breughel B):</b>	Locaux matériels : remplacement portes grillagées par portes coulissantes	10 000	
	Rénovation partielle du parquet	10 000	
	Compléments PCs : Local matériel et Tribunes	5 000	
<b>Salle PALACIUM:</b>	Transformation de l'ancien conteneurs en local de stockage et espace TV	20 000	
	Création d'un local de stockage suite développement Club	30 000	
	Crédit d'études techniques pour création bureaux et espace de réception	10 000	
	Travaux sur éléments de ventilation	60 000	
<b>Salle Marcel Cerdan:</b>	Rénovation de la toiture et de la voûte polycarbonate de la salle	800 000	
	Remplacement coques des tribunes	25 000	
	Remplacement rideaux côté gradins <b>(Budget fonct.)</b>	(15 000)	
	Travaux peinture des gradins béton <b>(Budget fonct.)</b>	(20 000)	
	Pose d'un sol sportif souple y compris traçage	105 000	
<b>Salle Fernand Debruyne:</b>	Rénovation des éclairages de la salle	30 000	
	Remplacement de la production Eau Chaude Sanitaire	8 000	
<b>Salle Georges Martin:</b>	Rénovation étanchéité des vestiaires	50 000	
	Club House: Divers travaux intérieurs	15 000	
<b>Salle Voltaire:</b>	Conformités sur installation de chauffage (Panoplie Chaufferie)	30 000	
	Réfection des peintures des gradins <b>(Budget fonct.)</b>	(15 000)	
<b>Stand de tir d'Ascq :</b>	Mise en conformité des pas de tirs 25m	50 000	
<b>Stand de tir Pasteur:</b>	Crédit d'études techniques pour Projet d'extension	7 000	
	Rénovation de la couverture	50 000	
<b>Centre Nautique Babylone :</b>	Projet de Réflexion sur le devenir des Equipements Aquatiques ( CNB.Piscine du TRIOLO). (ETUDES :Mission AMO)	100 000	
	Pose d'éléments de sécurisation (coté intérieur) devant façades vitrées	60 000	
	Provision grosses réparations.	35 000	
<b>Piscine TRIOLO :</b>	Crédit d'études techniques sur état patrimonial de la Piscine	50 000	
	Crédit d'études techniques en vue de la rénovation de la couverture	15 000	

	Rénovation des éclairages	85 000	
	Remplacement du rideau d'air chaud	35 000	
	Conformités de l'armoire électrique	5 000	
	Reprise des pieds de pompe de filtration	20 000	
	Reprise des bétons dans local technique	5 000	
	F et P coffret d'air comprimé pour lavage des plages	15 000	
	Travaux de grosses réparations.	35 000	
<b>Tous Bâtiments Domaine 11:</b>	Travaux de grosses réparations	50 000	

<b>Sous total DPB domaine 11</b>	<b>1 880 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	------------------	----------

<b>VEEP</b>			
<b>Stade BEAUCAMP - Terrain d'entraînement en schiste</b>	Création d'un nouveau terrain synthétique	1 100 000	
<b>Terrains synthétiques</b>	Etudes pour rénovation	15 000	
<b>Espace forme et santé du château ( anciens courts de tennis)</b>	2ème phase ( installation agrès fitness, mobilier urbain )	150 000	
<b>tous terrains de sports et espaces sportifs de proximité</b>	travaux de clôtures	10 000	
	travaux de rénovation ponctuels	10 000	
	Travaux d'ADAP	20 000	

<b>Sous total VEEP domaine 11</b>	<b>1 305 000</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	------------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 11</b>	<b>3 185 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------------	------------------	----------

<b>DOMAINES/Équipements</b>	<b>Désignation</b>	<b>Travaux retenus</b>	<b>Tranches 2027//2030</b>
<b>13 – Culture et animation de la ville</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Espace Rose des Vents:</b>	Restructuration et extension de la Rose des Vents: Avenants fin d'Opération	300 000	
<b>Ecole de Musique Yvan-Renar</b>	Rénovation des éclairages	23 000	
	Studio: Création d'un châssis + raccordement du chauffage sur école	80 000	
<b>LCR Cadet Rousselle (Ville non Propriétaire):</b>	Travaux de mise en conformités de l'installation alarme intrusion	5 000	
<b>Philharmonie d'Ascq (Foyer Rigole):</b>	Agrandissement du local de stockage	15 000	
<b>Médiathèque Till l'Espiegle:</b>	Crédit d'études techniques pour projet de rénovation de la verrière	30 000	
	Suite suppression kiosque: transfert de l'activité dans médiathèque ( travaux de réorganisation)	75 000	
	Aménagement local à vélos pour personnel	30 000	
	Rénovation étanchéité du piétonnier (en lien avec travaux MEL été 26)	640 000	
<b>Bibliothèque du Bourg:</b>	Travaux de mise en conformités de l'installation alarme intrusion	5 000	
<b>Ferme Saint Sauveur "Ateliers 2 - Cric Crac Compagnie":</b>	Travaux de sécurisation du porche	30 000	
	Rénovation des éclairages	30 000	

	Remplacement d'une chaudière	20 000	
<b>Grange Corps de la Ferme DUPIRE:</b>	Crédit d'études techniques sur état patrimonial de la Grange	10 000	
	Création d'un local de stockage	15 000	
	Remplacement porte de secours	7 000	
<b>Parc Archéologique ASNAPIO :</b>	Rénovation de la Maison Néolithique	390 000	
	Rénovation des éclairages	10 000	
	réparations et entretiens des divers équipements	25 000	
<b>Villa Gallo Romaine:</b>	Rénovation des baies vitrées	90 000	
<b>Logement de la Salle de Sports CANTELEU:</b>	Projet de transformation du logement pour animateurs du Parc	90 000	
<b>Eglise St Sébastien:</b>	Rénovation des éclairages	100 000	
<b>Eglise St Pierre à Ascq:</b>	Rénovation des parements intérieurs du clocher	70 000	
<b>Eglise du Sacré Cœur:</b>	F et P d'un garde corps accès passerelle cloches	5 000	
	Travaux de reprises du chèneau	50 000	
<b>Musée du Château:</b>	Remplacement des déshumidificateurs mobiles par un système fixe	20 000	
	Remplacement de la vidéo-surveillance existante	19 000	
	Entrée du musée: Travaux de cablages	5 000	
<b>Musée du Terroir (Carrière Delporte):</b>	Crédit d'études techniques sur désordres charpente Grange	15 000	
	Salle public: traitement des murs contre le salpêtre	30 000	
<b>Mémorial d'Ascq 1944:</b>	Rénovation des éclairages	37 000	
	Rénovation du muret et barrières côté voies SNCF	50 000	
	Entrée: F et P système de chauffage	8 000	
	Esplanade du souvenir: rénovation du auvent en béton	15 000	
	Cave: Remplacement porte d'accès	3 000	
	Crédit d'études techniques sur problème d'humidité dans la cave	5 000	
<b>Musée des Moulins:</b>	Atelier (zone public): F et P système de chauffage	8 000	
	Rénovation des éclairages	30 000	
	F et P d'une alarme dans musée	10 000	
	Moulin à Huile: F et P d'un éclairage	5 000	
	Travaux divers Musée.	25 000	
	Travaux divers Moulins à farine	25 000	
	Travaux divers autres Moulins.	25 000	
<b>Pavillon de Chasse:</b>	Crédit d'études techniques pour diag sur bâtiment	30 000	
<b>Ferme d'en Haut - Fabrique Culturelle:</b>	Transformation des douches pour artistes en local de stockage	20 000	
	Estaminet: Travaux divers d'aménagements	30 000	
	Salle d'exposition: F et P d'occultants électriques	20 000	
	Salle d'exposition: Création d'une estrade	5 000	
	Salle de convivialité: Baies vitrées à remplacer	10 000	
	Atelier : Bardage extérieur à rénover	60 000	
	Salle de convivialité: réalisation d'un plafond CF (CCS)	10 000	
<b>Espace Concorde:</b>	Création de locaux de stockage (CF 1H)	60 000	
<b>Salle Masqueliez :</b>	Rénovation de la façade art déco de la salle des fêtes	60 000	
<b>Tous bâtiments Domaine 13</b>	travaux de grosses réparations	13 000	

<b>Sous total DPB domaine 13</b>	<b>2 798 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	------------------	----------

<b>VEEP</b>			
<b>Mobilier</b>	signalétiques culturelles ( pupitres)	10 000	
<b>Musée du Terroir (Carrière Delporte):</b>	création d'une ferme pédagogique du Terroir	15 000	

<b>Sous total VEEP domaine 13</b>	<b>25 000</b>	
-----------------------------------	---------------	--

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 13</b>	<b>2 823 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------------	------------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>14 – Petite enfance</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Jardin d'Enfants Valentin (ex GS Léonard de Vinci):</b>	Divers travaux d'aménagements et de conformités	60 000	
<b>Crèche Canaillous:</b>	Cuisine: Remplacement porte accès traiteur	7 000	
	PMI (salle couture): Rénovation du sol	7 000	
	Patio: Rénovation étanchéité	60 000	
<b>Crèche Valentine:</b>	Rénovation des éclairages	40 000	
	Dortoirs: Rénovation ventilation	8 000	
	Entrée: Mise au norme de la porte (Sortie de Secours)	10 000	
	Reprise d'étanchéité toiture terrasse	30 000	
	Extérieur: Création local poussettes	50 000	
<b>Crèche Vanille Chocolat:</b>	Salle Rose: Remplacement chassis	7 000	
	Réserve: F et P revêtement de sol	2 000	
	Salle Verte: Modification ensemble portail /meuble	7 000	
	Etage: Création local de stockage	10 000	
	Etage:fermer ouverture par porte	10 000	
<b>Crèche BULLES et BILLES:</b>	Salle de Coquelicots: Remplacement du portillon intérieur	5 000	
<b>P.M.I. C.P.E:</b>	F et P d'un garde corps sur la terrasse.	10 000	
<b>Ludothèque du Cerf Volant:</b>	Crédit d'études techniques pour Projet de Rénovation et Réaménagement	5 000	
<b>Tous bâtiments Domaine 14</b>	travaux de grosses réparations	10 000	

<b>Sous total DPB domaine 14</b>	<b>338 000</b>	<b>0</b>
----------------------------------	----------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 14</b>	<b>338 000</b>	<b>0</b>
---------------------------------------	----------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>15 – Enseignement</b>			
<b>DPB</b>			
<b>Laverie Municipale:</b>	Mur séparatif Laverie/Voisin: Rénovation du mur	20 000	
<b>GS Louise de Bettignies:</b>	Maternelle (Salle 19): Rénovation sol	15 000	
	Elémentaire (salle 7) : pb de toiture :rénovation du chèneau	10 000	
	Restaurant (Laverie): Remplacements évier 2 bacs	3 000	
<b>GS Joséphine Baker:</b>	Appuis de fenêtres (côté cour): F et P protections	5 000	
<b>GS Jacques Bossuet:</b>	Crédit d'études techniques pour Projet de Réhabilitation du GS (Phasage)	30 000	
	Maternelle: Rénovation des éclairages	20 000	
<b>GS Albert Camus</b>	Réfectoire: Isolement des 2 réfectoires par 1 porte	8 000	
	Conformités sur installation de chauffage (Panoplie Chaufferie)	45 000	
<b>GS Paul Cezanne:</b>	Travaux de mise en conformité ADAP de l'Etage de l'école élémentaire : pose d'un EPMR et rénovation/extension des Sanitaires (compris Toiture)	15 000	1 800 000
	Conformités sur installation de chauffage (Panoplie Chaufferie)	20 000	
	Maternelle (dortoir) : Création d'une VMC	7 000	
<b>G.S. Frédéric Chopin:</b>	Projet de mise en conformité ADAP : pose d'un EPMR, rénovation de 6 blocs sanitaires RdC + Travaux acoustique	100 000	800 000
	Réfectoire: rénovation du sol	30 000	
<b>G.S. René Clair:</b>	Interventions partielles sur verrière (révision)	60 000	
	Hall: Rénovation étanchéité	90 000	
	Préau (Polycarbonate coloré): Remplacement des joints	15 000	
	Locaux de stockage: F et P d'un système de ventilation	7 000	
<b>G.S Boris Vian:</b>	Elémentaire: Travaux de mise en conformités de l'installation alarme intrusion	5 000	
	Chauffage: F et P de têtes thermostatiques connectées.	35 000	
<b>GS Pierre et Marie Curie (compris Salle des Fêtes):</b>	Rénovation Couverture Elémentaire et Salle des Fêtes: Crédit d'Etudes Techniques 2025 et trx 2026	200 000	800 000
<b>GS Paul Fort :</b>	Maternelle.Elémentaire: Crédit d'études techniques pour rénovations sanitaires	20 000	
	Crédit d'études techniques pour remplacement gouttières (solution technique)	7 000	
<b>GS Anatole France :</b>	Crédit d'études techniques pour Projet d'extension de la Maternelle Mastaing	40 000	
	Elémentaire: Rénovation des éclairages	80 000	
<b>Nouveau Groupe Scolaire Jean Jaurès:</b>	Elémentaire: Remplacer 2 lavabos par auge collective	10 000	
	Reprise carrelage sanitaire de l'étage.	30 000	
	Participation de la Ville aux travaux d'assainissement réalisés par CUDL.	45 000	

<b>GS Pablo Picasso:</b>	Chaufferie: Remplacement de l'armoire électrique.	22 000	
<b>G.S Jacques Prévert:</b>	GS:Travaux de mise en conformités de l'installation alarme intrusion	5 000	
	Isolement CF des locaux à risques.	50 000	
<b>GS Jean Philippe Rameau:</b>	Projet de mise en conformité de la Cuisine: Crédit d'Etudes Techniques	40 000	400 000
<b>GS Antoine de Saint Exupéry:</b>	Dortoir Salle 8: F et P d'un système d'aération	2 000	
	Chauffage: raccordement au réseau urbain.	45 000	
<b>GS Hippolyte Taine:</b>	Restaurant: rénovation étanchéité	250 000	
<b>G.S Augustin Thierry:</b>	Crédit d'études techniques pour Projet de Création d'un ensemble sanitaires dans le restaurant	20 000	400 000
	Grand Hall: Rénovation du sol	60 000	
<b>GS H. de Toulouse Lautrec:</b>	Maternelle:Travaux de mise en conformités de l'installation alarme intrusion	2 000	
<b>GS Paul Verlaine:</b>	Rénovation des 2 verrières	100 000	500 000
	Chaufferie: Rénovation de la panoplie de chauffage.	30 000	
<b>Cuisine centrale Jean Lempereur:</b>	Quais de chargement: Remplacement de 3 rideaux métalliques	35 000	
	travaux de grosses réparations.	30 000	
<b>Tous bâtiments Domaine 15.</b>	Provision pour Pose Films Solaires	10 000	
	Programme de câblage dans le cadre du plan numérique	10 000	
	travaux de grosses réparations	40 000	
	Programme Occultations: Dortoirs, Zones de refuge	15 000	

<b>Sous total DPB domaine 15</b>	<b>1 738 000</b>	<b>4 700 000</b>
----------------------------------	----------------------	------------------

<b>VEEP</b>			
<b>Groupe scolaire Jean Jaurès</b>	plantations complémentaires ( maitrise d'œuvre et travaux)	50 000	
<b>Toutes cours d'écoles</b>	travaux de réparations ou installation de mobilier dans les cours	30 000	

<b>Sous total VEEP domaine 15</b>	<b>80 000</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	---------------	----------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 13</b>	<b>1 818 000</b>	<b>4 700 000</b>
---------------------------------------	------------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2027//2030
<b>17 – Fonctionnement de l'administration municipale</b>			
<b>DPB</b>			
<b>HOTEL DE VILLE:</b>	Crédit de travaux pour Projet de Réorganisation des espaces de l'étage officiel.	250 000	
	Mise en conformité suite visites de la Commission Communale de Sécurité Incendie	50 000	
	Salle des Mariages/Salle du Conseil : Remplacement des éclairages	20 000	
	Chauffage: F et P de têtes thermostatiques connectées.	45 000	
	Remplacement ascenseur côté Administration générale.	100 000	
	Remplacement ascenseur côté accès étages services (pignon côté Mercury)	100 000	
<b>Immeuble MERCURY (1 er étage):</b>	Crédit d'études techniques pour Projet de réaménagement des sanitaires (PMR) + Réorganisation de l'Accueil de la DRH	15 000	
<b>Château de Flers:</b>	Remplacement Alarme Incendie Type A.	20 000	
	Rénovation cablage informatique des salles de réunion	10 000	
	Remplacement Centrale Intrusion	5 000	
<b>Villa Gabrielle:</b>	Travaux pour reconfiguration de l'accueil	250 000	
	Rénovation du parquet du 1 er étage du bâtiment principal	15 000	
<b>Ferme Chuffart:</b>	TRAVAUX: Projet de la réalisation d'un système de récupération des eaux de pluie des toitures	150 000	
	TRAVAUX: Projet de création d'un carport pour tracteurs	120 000	
	Travaux divers 1er étage (vélux.cloison...)	10 000	
	F et P de descentes EP et gouttières	15 000	
	Rénovation des vestiaires	20 000	
<b>CTM:</b>	Garage: Rénovation des éclairages	8 000	
<b>Centre de Prévention et de Sécurité Jean Carlier:</b>	Crédit d'études techniques pour Projet de relocalisation du Centre de Prévention et Sécurité à l'Ecole Maternelle Plume d'Ange	40 000	
<b>Centre Canin pour Accueil chiens P.M:</b>	Projet de création d'un ensemble d'espaces pour chiens PM: Crédit d'Etudes Techniques	75 000	255 000
	travaux de grosses réparations	10 000	
<b>Tous Bâtiments Tous Domaines</b>	<b>ADAP:</b>		
	Travaux diffus	250 000	
	<b>CHAUFFAGE:</b>		
	Programme P3/2	180 000	
	Travaux de désamiantage des chaudières	20 000	
	<b>ELECTRICITE:</b>		
	Mise en Conformité Electrique	180 000	
	<b>SANITAIRE:</b>		
	Provision pour F et P de douches automatiques.	20 000	
	<b>CCS.SECURITE INCENDIE.ALARMES ANTI INTRUSIONS:</b>		
	Travaux de mise en conformité Commission demandés par la Communale de Sécurité Incendie	20 000	
	Travaux de mise en conformité des alarmes anti intrusions.	20 000	
	Remplacement des extincteurs réformés	10 000	
	Mission Coordination Sécurité Incendie	18 000	
Remplacement Alarme Incendie de Type 4	10 000		

<b>RESEAU EAU:</b>		
Fourniture et Pose de sous comptages intermédiaires	17 000	
<b>CTM:</b>		
Programme petits travaux Plomberie Sanitaires	50 000	
Fourniture et Pose d'adoucisseurs	9 000	
Mise en conformités ascenseurs	50 000	
<b>Maitrise d'Ouvrage DPB:</b>		
-Diags Techniques avant Travaux Tous Bâtiments: Topo, Structure, Assainissement, .....	50 000	

<b>Sous total DPB domaine 17</b>	<b>2 232 000</b>	<b>255 000</b>
----------------------------------	----------------------	----------------

<b>Sous total DPB.VEEP domaine 17</b>	<b>2 232 000</b>	<b>255 000</b>
---------------------------------------	----------------------	----------------

